



# Titre professionnel

## Gestionnaire comptable et fiscal

### EN ALTERNANCE

RNCP : 31677

#### Fiche programme

Durée de 679 heures :  
2 jours de formation / semaine  
3 jours en entreprise  
1 heure 05 d'examen final

Le titre professionnel gestionnaire comptable et fiscal a pour but de former des collaborateurs rapidement opérationnels en cabinet d'expertise comptable, ou en entreprise privée, et de développer chez eux la capacité d'adaptation et l'autonomie grâce à une maîtrise des techniques spécifiques. Ils doivent être capable d'assurer, sous la responsabilité d'un manager, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales.

#### OBJECTIFS :

A la fin de la formation, vous serez capables de :

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels.
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévision de l'activité de l'entreprise.

#### PREREQUIS :

- Être titulaire d'un bac (ou d'un titre de niveau 4 équivalent) et disposer d'une expérience professionnelle.

#### INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts métier de ce domaine et/ou formateurs professionnels.



#### Taux d'obtention des certifications :

Consulter notre site web [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)



#### Qualifications partielles :

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en passant l'examen d'un des deux blocs de compétences.



#### Débouchés :

- Comptable gestionnaire
- Collaborateur de cabinet comptable
- Chef comptable
- Responsable comptable
- Responsable comptable et financier



#### Suite de parcours :

A ce jour, il n'y a pas de suite de parcours prévue au sein du CFA MRH Antilles.



#### Diplôme visé :

Titre professionnel de niveau 5 (Bac+2) de gestionnaire comptable et fiscal (Réf RNCP : 31677) Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

#### PROGRAMME :

##### 1. CCP - Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels

##### 2. CCP - Etablir et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

##### 3. CCP - Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse
- Etablir des prévisions financières

#### PEDAGOGIE & EVALUATION :

- Formation en présentiel
- Les admissions sont effectuées sur dossier avec un entretien personnel.
- Des évaluations seront passées en cours de formation sous forme de quizz, QCM, exercices et cas pratiques. Les formateurs mettent en place des temps d'échanges et de questions/réponses au cours de la formation.
- Un dossier professionnel à remettre à l'issue de la période professionnelle.
- La session d'examen comprend un entretien technique et un entretien final.

#### CONTENUS & THEMES ABORDES :

- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique
- La fiscalité
- Les connaissances juridiques
- La gestion financière
- Le droit des sociétés
- La bureautique
- Les techniques d'organisation
- L'initiation à la paie
- Les outils de révision comptable

#### Les + du CFA MRH Antilles :

- Des ateliers d'accompagnements sont mis en place de façon hebdomadaire durant la recherche d'entreprise
- Un module développement Personnel assuré par un formateur certifié
- Dans le cadre de la recherche d'entreprise, des Job dating peuvent être organisés.

**ACCESSIBILITE :** Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.

**TARIFS :** 7000 € + frais d'inscription 50.00€

**MODALITES D'INSCRIPTION :** Consulter notre site web [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)

**DATES :** Consulter notre site web [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)